

Les « Voisins Vigilants »



Morestel

L'avenir est un art



Un concept anglo-saxon

Le système américain de surveillance de quartier a commencé à se développer dans les années 1960, en réponse à un viol et assassinat, à New York, devant une douzaine de témoins qui n'ont rien fait pour sauver la jeune femme ou pour appréhender son assassin.

Suite à ce drame, certains habitants ont formé des groupes pour veiller sur leurs quartiers.

Adopté dans de nombreux pays

Aujourd'hui, les voisins vigilants structurent la vie de quartier dans de nombreux pays, avec des centaines de milliers de membres à travers le monde.

En 2002, les voisins vigilants arrivent en France .

C'est une française de retour dans les Alpes Maritimes, après quelques années aux USA, qui a créé les voisins vigilants en 2002, à St Paul de Vence.

Le modèle français se base sur une meilleure communication entre voisins et services de police et de gendarmerie.

Le succès fut immédiat (50% de cambriolages en moins chaque année) et rapidement une vingtaine de villes et villages du département suivirent le mouvement.

200 nouveaux voisins vigilants chaque jour.

Face à la criminalité qui ne cesse d'augmenter (**7 français sur 10 seront cambriolés dans leur vie**) et compte tenu des excellents résultats obtenus dans les Alpes Maritimes, les voisins prennent les choses en main avec le soutien des forces de police et de gendarmerie.

2 000 communautés « vigilantes » se sont inscrites depuis mars 2012 sur la plate-forme du dispositif www.voisinsvigilants.org, et l'on compte actuellement plus de 100 000 voisins vigilants en France .

La mairie de Morestel soutien depuis 2014 ce dispositif en ayant pris à sa charge les premiers achats de panneaux, d'autocollants, et en insérant des articles dans les bulletins communaux.

Actuellement, Morestel compte une centaine de voisins vigilants répartis en 8 communautés.

Le Dispositif « Voisins Vigilants ».

Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour :

- lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.
- manifester leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.
- manifester leur solidarité envers des voisins que l'âge, la maladie, ou tout autre événement rendent plus vulnérables.
- permettre à tous, et pour tous, la mise en œuvre des moyens qui pourront rendre la vie d'un quartier, d'un lotissement ou d'un centre ville plus sereine et conviviale.

UN ÉTAT D'ESPRIT CONVIVIAL

Les voisins vigilants ne sont pas des paranoïaques du cambriolage, des voyeurs qui épient les faits et gestes de leurs voisins, des délateurs nostalgiques des années 40, ou encore des justiciers aigris, prêts à créer des milices armées pour assurer la défense de leur quartier. Ce sont simplement des citoyens désireux de créer un élan d'entraide, de solidarité et soucieux d'améliorer les relations humaines dans leur quartier pour réduire l'insécurité.

Le Voisin Vigilant n'est pas :

- un paranoïaque
- un utopiste
- idéaliste

C'est simplement un réaliste.



Un outil de communication facile

Les cambrioleurs sont organisés. Ils mettent en place des stratagèmes, et profitent de la passivité et du manque de communication des voisins pour les dépouiller.

Le site Voisins vigilants permet une réaction rapide.

The screenshot displays the Voisins Vigilants website interface. The browser window shows the URL www.voisinsvigilants.org/myspace. The page features a navigation bar with the site logo, a search bar, and user information for 'Alain'. Below the navigation bar is a grid of 14 colorful tiles, each representing a different service or feature:

- Premiers pas** (Teal): Créer et promouvoir sa communauté En suivant le guide ce n'est pas compliqué.
- Centre d'aide** (Dark Blue): Retrouver ici toutes les réponses à vos questions.
- Invitations** (Green): Invitez vos contacts à rejoindre Voisins Vigilants !
- Communauté** (Purple): Accédez et mettez à jour les informations de votre communauté. 0 nouvelle(s) infos.
- Annuaire** (Red): Téléphone, nom, prénom, photo, ... Mes voisins à portée de main.
- La Gazette** (Light Blue): Naissances, fête des voisins, petites annonces... La vie de mon quartier. 0 mise(s) à jour.
- Alertes SMS et Email** (Red): Rôdeur, vol de voiture, tentative d'effraction ... Mes voisins m'alertent instantanément. 0 nouvelle(s) alerte(s).
- Messagerie** (Dark Purple): Un message à un ou plusieurs de mes voisins Aussitôt dit aussitôt fait. 0 nouveau(x) message(s).
- Boutique** (Light Green): Panneaux, autocollants voisins vigilants ... Un service de qualité à prix très négociés.
- Jumelages** (Yellow): Partagez et communiquez avec les autres communautés de voisins vigilants. 0 nouvelle(s) info(s).
- Mairie Vigilante** (Brown): Optimisez l'efficacité du dispositif Voisins Vigilants en y associant votre Mairie. 0 nouvelle(s) info(s).
- Vacances** (Green): Prevenez certains voisins de votre communauté de vos absences. 0 nouvelle(s) absence(s).
- Techniques de cambriolage** (Dark Purple): Informez vous ici des différentes techniques utilisées par les cambrioleurs.
- Témoignages** (Orange): Racontez nous vos expériences et nous en ferons profiter un grand nombre de personnes sur nos Blogs et dans les médias.

The Windows taskbar at the bottom shows the system clock as 11:06 on 18/06/2015.

Un outil de communication facile

Grâce au site: « voisinsvigilants.org », les voisins vigilants :

- sont prévenus instantanément et gratuitement par SMS ou courrier électronique, dès qu'un événement suspect se produit dans leur quartier.
- peuvent communiquer entre eux, à l'intérieur de leur communauté, en toute discrétion, sans avoir à connaître l'adresse mail des autres membres.

Un soutien total des forces de l'ordre.

L'état soutient depuis 4 ans cette initiative des voisins vigilants. Appelée aussi : « participation citoyenne », elle encourage les préfets, à travers la circulaire du 22 juin 2011, à développer le concept des voisins vigilants.

Une baisse significative de -20 à -40 % de la « délinquance d'appropriation », voilà les termes utilisés par le Ministère de l'Intérieur pour prouver l'efficacité du dispositif.



Une efficacité incontestable

En France, les voisins vigilants sont arrivés il y a 13 ans et les résultats ont été immédiats, avec des diminutions de cambriolages de 50% par an dans certaines communes. Aujourd'hui, il existe environ 100 000 voisins vigilants dans notre pays, et ce nombre quadruple tous les ans, avec environ 200 adhésions par jour.



Chacun a sa place

Le voisin vigilant

- **veille, mais ne surveille pas.** Face à un événement suspect: véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants, inquiétude vis-à-vis d'une personne seule ou vulnérable, perception de cris ou de bruits anormaux ...), **le voisin vigilant** poste une alerte dans son espace sur « voisinsvigilants.org ».

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet font remonter ces informations à leur référent de quartier.

- **Ne saurait en revanche violer l'intimité et la vie privée de ses voisins par une observation déplacée.**
- **Ne remplace pas les forces de l'ordre.** Son rôle est de signaler sur «voisinsvigilants.org» ou, en cas d'urgence, aux forces de l'ordre directement, les événements susceptibles de menacer la sécurité de ses voisins ou de leurs biens.
- Ne peut intervenir physiquement, sauf en cas de légitime défense, pour lui-même ou pour autrui (ce qui est un devoir pour chaque citoyen),

Chacun a sa place

Le (ou les) référent(s) de quartier

C'est la courroie de transmission entre les voisins vigilants et les forces de l'ordre. Il possède une relation privilégiée avec le gendarme référent (échange de numéro de téléphone portable).

Il est, pour les voisins vigilants non connectés à Internet, en charge de synthétiser les signalements reçus afin de les transmettre le plus efficacement possible aux forces de l'ordre, et inversement, il répercute à ses voisins les alertes émises par la police ou gendarmerie.

Chacun a sa place

Le gendarme (ou policier) référent

Est joignable pour les appels du référent. Il n'hésite pas à lui diffuser des messages d'alerte. Il est également en charge de former les voisins vigilants aux règles de sécurité des biens et des personnes, ainsi qu'aux méthodes de signalement.

Chacun a sa place

Le maire

- est un acteur clé de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire. Le dispositif « Voisins Vigilants » le renforce dans son rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance.
- est chargé, en collaboration étroite avec la gendarmerie, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi de ce dispositif.

Un effet dissuasif

Le site « www.voisinsvigilants.org » met à disposition des voisins vigilants des outils de signalisation (autocollants et panneaux) qui permettent d'afficher la couleur :

ici nous sommes :

vigilants !

solidaires !



Un dispositif efficace

De -30 à -70% de cambriolages

Pour Alexandra, référente de quartier, le dispositif constitue autant un « *principe de précaution* » qu'un « *outil contre l'indifférence* ». Elle en veut pour preuve les chiffres : entre 2005 et 2010, les cambriolages ont chuté de 107 à 27 à Roquefort-les-Pins et de 107 à 71 à Vence

Source : La Croix du 01/08/2011

Un dispositif efficace

VILLEFONTAINE

Hier matin

Interpellés en flagrant délit de cambriolage

Deux jeunes récidivistes, ont été interpellés en flagrant délit de cambriolage, hier en fin de matinée.

L'alerte a été donnée par un voisin vigilant. Deux hommes venaient de fracturer une villa du quartier des Fougères. Le premier faisant le guet, le second pénétrant dans les lieux.

Policiers municipaux et gendarmes ont alors convergé sur les lieux, appréhen-

dant ces deux jeunes gens la main dans le sac. Âgés d'une vingtaine d'années et demeurant dans la commune, ils ont été placés en garde à vue.

Hier soir, leur garde à vue se poursuivait en vue d'un déferrement ce samedi matin au parquet de Vienne. Tous deux ont déjà été condamnés par le passé pour des vols.

V.W.

Le Dauphiné libéré du 14 juin 2014

Un dispositif efficace

PONT-DE-CHÉRU Y/CRÉMIEU | Hier en fin d'après-midi, les gendarmes ont mené une opération de contrôles

Tous mobilisés contre les cambrioleurs

Leur mission : contrôler les véhicules occupés par plusieurs personnes vêtues de sombre. « Les minutieuses enquêtes de voisinage lors de cambriolages permettent d'établir une certaine typologie du cambrioleur : il opère jamais seul, très souvent habillé de vêtements sombres de la tête aux pieds », détaille le lieutenant Le Gouic, commandant de la brigade de Pont-de-Chéry.

Aussi, devant le phénomène des cambriolages qui sévit sur son secteur, l'officier multiplie les opérations. Hier, en fin d'après-midi, il avait mobilisé pas moins de sept gendarmes de son équipe, certains en uniformes, d'autres en civil. « Comme le plus souvent, cette opération sera menée de concert avec nos collègues de Crémieu. Nous avons défini des postes fixes, sur les axes qui mènent aux quartiers les plus affectés par ce fléau. On filtre tout ce qui rentre et tout ce qui sort, depuis le 69 ou le 01, en liaison radio avec Crémieu, pour verrouiller de façon efficace et hermétique le secteur », détaille l'officier,

lors d'un court briefing dans la salle café de la brigade.

« La prévention est l'un des deux axes de la lutte contre les cambrioleurs »

À 16 heures, les patrouilles quittent la brigade. Direction Villette-d'Anthon. Dans le même temps, son homologue de la brigade de Crémieu, le lieutenant Sans, positionne à son tour ses troupes. « À l'évidence, les cambrioleurs mènent certains soirs des raids. Au rythme d'une fois par semaine, nous avons quatre, six cambriolages commis dans un temps réduit. Les malfaiteurs passent systématiquement à l'action entre 16h et 19 heures, entre chien et loup. Ils mettent à profit la tombée de la nuit alors que les habitants n'ont pas encore regagné leur domicile après le travail. Parfois, c'est à l'heure de la sortie des écoles qu'ils opèrent. Ils sont assurés de trouver des habitations innocentes pendant quelques minutes. »

Sur le terrain, l'opération est particulièrement appréciée des habitants. Et les gendar-



Sur le terrain, l'opération a été particulièrement appréciée des habitants. Photo Le D/L/V.W.

mes multiplient les conseils. « Ne partez jamais sans verrouiller fenêtres et porte, même pour cinq minutes ! Et si vous observez un manège suspect de voiture ou de personnes, composez le 17. Plus l'information est rapidement relayée, plus les chances sont de notre côté. »

Une heure plus tard, le dispositif se décale, du côté de Chavanoz à l'est, et Panossas au sud. « La prévention est l'un des deux axes de la lutte contre les cambrioleurs. Le second est l'enquête. Des investigations, des prélèvements de police technique et scientifique, des enquêtes de

voisinage... Le dispositif "Voisins vigilants" est un maillon essentiel. Car le signalement, quand il y a signalement en flagrant délit, il est fait par le voisinage qui surprend une scène. Le citoyen a donc un véritable rôle à jouer à nos côtés. »

V.W.

Dauphiné libéré du 12-12-2014

Voisins vigilants : élargir le cercle



Christian Rival, le maire, a participé à cette réunion rassemblant ceux qui sont les référents des voisins vigilants de leur quartier de Morestel.

Tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes ! Et que l'on soit en centre-ville ou au fin fond de la campagne, on n'est jamais à l'abri d'un quelconque cambriolage. Beaucoup de citoyens, qui quittent leur domicile, demandent naturellement aux voisins de confiance de « jeter un coup d'œil » sur leur habitation. Il existe également l'opération « tranquillité vacances » qui ne peut être contestée dans le sens où ce sont le policier municipal ou les forces de l'ordre qui assurent ce service à la demande du particulier. Enfin, certains demeurent conscients qu'une des méthodes est la participation citoyenne fondée sur la solidarité du voisinage qui vise à mettre en échec la délinquance par un échange d'informations entre la population, les élus et les forces de sécurité. Ce sont ceux qui, par quartier, le plus souvent, ont souscrit à l'opération « Voisins vigilants ». Alain Vial, ancien gendarme et conseiller municipal, en charge de la sécurité, en plus de l'installation de la

vidéo-protection en centre-ville, a tout d'abord développé ce concept à Voltaire-Rousseau, son quartier de résidence, avec Christophe Renaud, avant de faire des émules dans d'autres secteurs de la ville.

Retour d'expérience

Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de neuf référents qui animent cette manière dissuasive contre les cambriolages qui semble plutôt bien ficelée. Patricia Deroudhile et Guillaume Donne (Treilles d'Artémis), Gilles Doublier (Les Mûriers), Marc Goyet (Les Rochettes), Laurent Rosette (Le Vouet), Yoann Godet (Clos Bejuit et route d'Iselet) et Manuel Marchain (Serrières) se sont réunis autour d'Alain Vial pour faire un retour d'expérience après une année que ce système existe à Morestel et pour trouver des solutions, eux qui caressent la volonté d'élargir le cercle de voisins adhérents (80 foyers sont déjà voisins vigilants). Vigilants pas surveillants ! Plu-

sieurs fois cela fut répété au cours de la discussion car il semble qu'il soit difficile d'expliquer que devenir « voisin vigilant » n'est ni plus ni moins qu'un élan de solidarité et d'entraide pour finalement rendre la vie plus agréable et éviter de subir une agression. Le seul engagement, si jamais quelque chose cloche, étant de transmettre l'information au référent et aux services de gendarmerie. « Nous sommes tous individuellement et collectivement responsables et acteurs de notre propre sécurité et de celle des autres » rappela Alain Vial au terme de cette réunion afin, peut-être, d'éviter que certaines consciences soient perturbées. Au final, ces référents et ces voisins vigilants tentent tout simplement, avec cette opération, de remettre au goût du jour des valeurs d'antan de voisinage qui peuvent aller jusqu'à aider quelqu'un à faire ses courses, à voir s'il n'est pas malade. Renseignements sur « Voisins vigilants », en mairie, au 04 74 80 09 77.

La presse en parle

LE DAUPHINE LIBERE | VENDREDI 31 JUILLET 2015 | 13

LEURS

MORESTEL

La sécurité au cœur des préoccupations

Depuis des années, la population morestelloise n'a cessé de croître et il faut en assurer la sécurité. Le maire a confié à Alain Vial, conseiller municipal et ancien gendarme, la mise en place de différents dispositifs pour assurer la tranquillité des habitants et préserver les biens. Des dispositifs qui s'ajoutent à la présence des policiers municipaux.

Onze caméras en fonction

La vidéo protection est opérationnelle depuis un an. L'implantation de onze caméras en centre-ville n'a pas empêché des méfaits de se produire (certains ont plutôt touché la zone industrielle) mais a permis l'identification d'auteurs de délits et d'incivilités, une aide précieuse pour

les forces de l'ordre. Cinq personnes référencées sont habilitées à l'accès aux images qui ne peuvent être fournies aux forces de police que sur réquisition de justice. Une extension des zones couvertes pourrait améliorer l'efficacité mais, pour l'instant, n'a pas été budgétée.

Une autre prévention, assurée par le brigadier-chef principal, Michel Mutel est l'opération "Tranquillité vacances". Il s'agit d'une surveillance gratuite du domicile en cas d'absence (inscriptions au 04 74 80 09 77). « Dans le contexte actuel, sans tomber dans la psychose, chacun doit bien être conscient que la sécurité de tous repose sur les moyens de l'État, mais également sur la vigilance et le civisme de chacun », a expliqué Alain Vial.



Alain Vial, conseiller municipal et "Monsieur sécurité" est fortement investi dans sa tâche en tentant d'apporter des améliorations aux systèmes mis en place.

Près de cent foyers "vigilants"

La participation citoyenne s'est mise en place dans certains quartiers avec les "Voisins vigilants". Alain Vial a développé ce concept à Voltaire-Rousseau avec Christophe Renaud, avant de faire des émules dans d'autres secteurs. Aujourd'hui, neuf référents animent cette pratique préventive dissuasive contre les cambriolages : 100 foyers vigilants se montrent responsables de leur sécurité et celles de leurs voisins.

S'ils assistent à quelque chose de suspect, ils en informent le « référent désigné » de leur quartier qui, en fonction de la situation, prend contact

avec le policier municipal ou la gendarmerie. Les alertes émises, jusqu'à présent, ont toujours été faites avec discernement (vols, marquage suspect, véhicule rodant, appel téléphonique suspect).

Alain Vial demeure disponible (06 71 73 61 06) pour animer des réunions d'information dans les quartiers qui en feront la demande. « Il ne s'agit pas pour les acteurs des "Voisins vigilants" de faire des contrôles, des rondes ou de la délation. Il s'agit simplement de s'assurer que le camion qui charge les meubles du voisin est bien un déménageur programmé », cite-t-il en exemple.

Un dispositif efficace

Les voleurs se méfient des voisins vigilants

« Grâce à l'implication des voisins, les cambriolages sont en nette baisse dans tous les quartiers sous surveillance. Au point que les voleurs ont dû inventer un petit dessin pour s'avertir les uns les autres de la présence de ces voisins vigilants. »

Source : Le figaro du 12/07/2012

www.voisinsvigilants.org

Le site gratuit « www.voisinsvigilants.org » joue un rôle central dans la vie de la communauté.

Il est la plate-forme de communication sécurisée de la communauté (messagerie, gestion des vacances, coordonnées des habitants du quartier, système d'alerte par email et par SMS en relation directe avec les forces de l'ordre...).

Création de communauté vigilante

Si vous souhaitez créer une communauté « voisins vigilants » dans votre quartier, ou pour tous renseignements complémentaires, je me tiens à votre disposition.

Alain VIAL

Conseiller municipal en charge de la sécurité

vv.morestel@laposte.net

Avez-vous des questions ?

Morestel, Ville fleurie, accueillante,
mais vigilante.





Merci de votre attention

